MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DE LA HAUTE-YAMASKA
142, rue Dufferin, bureau 100, Granby QC J2G 4X1
Tél. : 450 378-9975
Courriel : mrc@haute-yamaska.ca

PROGRAMME RÉNORÉGION (PRR)
FORMULAIRE DE PRÉINSCRIPTION

Espace réservé à la MRC de La Haute-Yamaska
Date de réception du formulaire : _____
Numéro d'identification : _____

Pour être admissible, vous devez, entre autres, :
– Être propriétaire-occupant ;
– Être de citoyenneté canadienne ou avoir le statut de résident permanent ;
– Être propriétaire d'un bâtiment dont la valeur de la portion résidentielle, en excluant le terrain est inférieure ou égale à 150 000 $;
– Avoir un revenu du ménage inférieur ou égal au revenu maximal admisible au programme.

Propriétaire(s)-occupant(s)

Municipalité : _____
Nom du propriétaire 1 : _____ Âge : _____
Nom du propriétaire 2 ou conjoint : _____ Âge : _____
Adresse : _____
N° civique, rue **Ville** **Code postal**
Est-ce votre logement à titre de résidence permanente ? ☐ oui ☐ non

Téléphone : _____ (domicile) _____ (autre préciser)
Occupation : _____

Revenu* du ménage 2022

Moins de	24 000 $	☐	34 001 $ à	36 000 $	☐
24 001 $ à	26 000 $	☐	36 001 $ à	38 000 $	☐
26 001 $ à	28 000 $	☐	38 001 $ à	40 000 $	☐
28 001 $ à	30 000 $	☐	40 001 $ à	42 000 $	☐
30 001 $ à	32 000 $	☐	42 000 $ à	44 000 $	☐
32 001 $ à	34 000 $	☐	44 001 $ et plus		☐ Montant : _____

Nombre de personnes vivant dans ce logement : _____

**Le revenu du ménage comprend : Les revenus du propriétaire-occupant, ceux du conjoint et 25 % des revenus des autres membres du ménage de 18 ans et plus ne fréquentant pas un établissement scolaire à temps plein.*

Type de bâtiment

Maison unifamiliale ◯ Duplex ◯
Maison mobile ◯ Autre ◯ _____
Immeuble composé d'une partie résidentielle et d'une autre partie non résidentielle ◯
Le bâtiment est-il desservi par un système d'aqueduc ? ◯ oui ◯ non
Le bâtiment est-il desservi par un système d'égout ? ◯ oui ◯ non

Valeur uniformisée de votre bâtiment* _____ $
Année de construction _____

valeur du bâtiment uniquement, excluant la valeur du terrain qui apparaît sur le compte de taxes **2022*

Avez-vous déjà bénéficié du programme ? (cocher)
RénoRégion ◯ **Réparations d'urgence** ◯ **RénoVillage** ◯

Défectuosité* du bâtiment

Cochez la ou les défectuosités touchant votre bâtiment

	bon	passable	mauvais	Détails :
Fondation	◯	◯	◯	_____
Toiture	◯	◯	◯	_____
Structure : _____	◯	◯	◯	_____
Portes et fenêtres	◯	◯	◯	_____
Plomberie	◯	◯	◯	_____
Chauffage	◯	◯	◯	_____
Électricité	◯	◯	◯	_____
Autres : _____	◯	◯	◯	_____

*Les travaux admissibles au PRR sont ceux qui visent à corriger des défectuosités majeures du bâtiment.

Note importante :
Ce formulaire doit être retourné à la MRC de La Haute-Yamaska, au 142, rue Dufferin, bureau 100 à Granby afin qu'un inspecteur vous contacte dans le but de déterminer votre admissibilité au programme et s'il y a lieu de remplir une demande d'aide au *Programme RénoRégion* .

Signature du propriétaire : _____ Date : _____